

Baie-Comeau, le 5 Janvier 2005

Monsieur Marjolin Dufour  
Député du comté de René Lévesque  
904 de Puyjalon  
Baie-Comeau, Québec, G5C 1N1

Objet : Opposition à la hausse des tarifs d'électricité demandée par Hydro-Québec

Monsieur Dufour,

En tant que contribuable, je tiens à vous exprimer toute ma colère et mon profond désaccord concernant la dernière demande d'Hydro-Québec de hausser les tarifs d'électricité au Québec. En effet, notre société d'État demande une troisième hausse consécutive de tarif en deux ans dans le seul objectif d'engranger des profits qui ne nous sont pas équitablement redistribués à la population québécoise.

Je crois que cette augmentation est régressive, abusive, et injustifiée. Comment notre société d'État, peut-elle encore nous demander des hausses de tarifs et du même souffle, dévoiler des profits records s'élevant à 1,8 milliards en 9 mois ?

Pour ces raisons, je souhaite, Monsieur le député, que vous interveniez auprès du gouvernement afin que la Régie de l'énergie respecte le pacte social stipulant que notre société d'État a encore le devoir d'offrir l'électricité à tous les Québécois et Québécoises au moindre coût.

Solidaire et en colère,

  
Signature

c.c. Monsieur Mario Thibodeau Régie de l'Énergie  
800 Place Victoria  
Tour de la Bourse, 2<sup>e</sup> étage Bureau 2.55  
Montréal (Qc) H4Z 1A2  
Fax. : (514) 864- 1779

c.c. Coalition des associations de consommateurs du Québec (CACQ)  
FAX : 514.362.0666 - Courriel : [cacq@consommateur.qc.ca](mailto:cacq@consommateur.qc.ca)

c.c. APIC Côte-Nord  
872, rue de Puyjalon  
Baie-Comeau (Qc) G5C 1N1  
FAX : 418 589-7088 - Courriel : [apic@globetrotter.net](mailto:apic@globetrotter.net)

Baie-Comeau, le

6/01/05

Monsieur Marjolin Dufour  
Député du comté de René Lévesque  
904 de Puyjalon  
Baie-Comeau, Québec, G5C 1N1

Objet : Opposition à la hausse des tarifs d'électricité demandée par Hydro-Québec

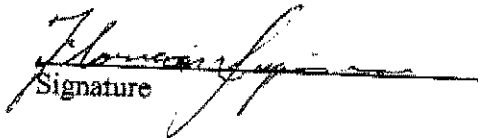
Monsieur Dufour,

En tant que contribuable, je tiens à vous exprimer toute ma colère et mon profond désaccord concernant la dernière demande d'Hydro-Québec de hausser les tarifs d'électricité au Québec. En effet, notre société d'État demande une troisième hausse consécutive de tarif en deux ans dans le seul objectif d'engranger des profits qui ne nous sont pas équitablement redistribués à la population québécoise.

Je crois que cette augmentation est régressive, abusive, et injustifiée. Comment notre société d'État, peut-elle encore nous demander des hausses de tarifs et du même souffle, dévoiler des profits records s'élevant à 1,8 milliards en 9 mois ?

Pour ces raisons, je souhaite, Monsieur le député, que vous interveniez auprès du gouvernement afin que la Régie de l'énergie respecte le pacte social stipulant que notre société d'État a encore le devoir d'offrir l'électricité à tous les Québécois et Québécoises au moindre coût.

Solidaire et en colère,

  
Signature

c.c. Monsieur Mario Thibodeau Régie de l'Énergie  
800 Place Victoria  
Tour de la Bourse, 2<sup>e</sup> étage Bureau 2.55  
Montréal (Qc) H4Z 1A2  
Fax. : (514) 864- 1779

c.c. Coalition des associations de consommateurs du Québec (CACQ)  
FAX : 514.362.0660 - Courriel : [cacq@consommateur.qc.ca](mailto:cacq@consommateur.qc.ca)

c.c. APIC Côte-Nord  
872, rue de Puyjalon  
Baie-Comeau (Qc) G5C 1N1  
FAX : 418 589-7088 - Courriel : [apic@globetrotter.net](mailto:apic@globetrotter.net)

Baie-Comeau, le 6 janvier 2005

Monsieur Marjolin Dufour  
Député du comté de René Lévesque  
904 de Puyjalon  
Baie-Comeau, Québec, G5C 1N1

Objet : Opposition à la hausse des tarifs d'électricité demandée par Hydro-Québec

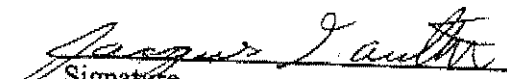
Monsieur Dufour,

En tant que contribuable, je tiens à vous exprimer toute ma colère et mon profond désaccord concernant la dernière demande d'Hydro-Québec de hausser les tarifs d'électricité au Québec. En effet, notre société d'État demande une troisième hausse consécutive de tarif en deux ans dans le seul objectif d'engranger des profits qui ne nous sont pas équitablement redistribués à la population québécoise.

Je crois que cette augmentation est régressive, abusive, et injustifiée. Comment notre société d'État, peut-elle encore nous demander des hausses de tarifs et du même souffle, dévoiler des profits records s'élevant à 1,8 milliards en 9 mois ?

Pour ces raisons, je souhaite, Monsieur le député, que vous interveniez auprès du gouvernement afin que la Régie de l'énergie respecte le pacte social stipulant que notre société d'État a encore le devoir d'offrir l'électricité à tous les Québécois et Québécoises au moindre coût.

Solidaire et en colère,

  
Signature

c.c. Monsieur Mario Thibodeau Régie de l'Énergie  
800 Place Victoria  
Tour de la Bourse, 2<sup>e</sup> étage Bureau 2.55  
Montréal (Qc) H4Z 1A2  
Fax : (514) 864- 1779

c.c. Coalition des associations de consommateurs du Québec (CACQ)  
FAX : 514.362.0660 - Courriel : [cacq@consommateur.qc.ca](mailto:cacq@consommateur.qc.ca)

c.c. APIC Côte-Nord  
872, rue de Puyjalon  
Baie-Comeau (Qc) G5C 1N1  
FAX : 418 589-7088 - Courriel : [apic@globetrotter.net](mailto:apic@globetrotter.net)

Baie-Comeau, le 01-05-2005

Monsieur Marjolin Dufour  
Député du comté de René Lévesque  
904 de Puyjalon  
Baie-Comeau, Québec, G5C 1N1

Objet : Opposition à la hausse des tarifs d'électricité demandée par Hydro-Québec

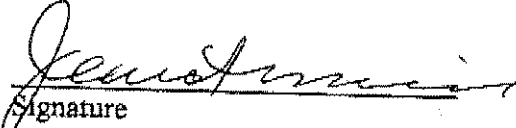
Monsieur Dufour,

En tant que contribuable, je tiens à vous exprimer toute ma colère et mon profond désaccord concernant la dernière demande d'Hydro-Québec de hausser les tarifs d'électricité au Québec. En effet, notre société d'État demande une troisième hausse consécutive de tarif en deux ans dans le seul objectif d'engranger des profits qui ne nous sont pas équitablement redistribués à la population québécoise.

Je crois que cette augmentation est régressive, abusive, et injustifiée. Comment notre société d'État, peut-elle encore nous demander des hausses de tarifs et du même souffle, dévoiler des profits records s'élevant à 1,8 milliards en 9 mois ?

Pour ces raisons, je souhaite, Monsieur le député, que vous interveniez auprès du gouvernement afin que la Régie de l'énergie respecte le pacte social stipulant que notre société d'État a encore le devoir d'offrir l'électricité à tous les Québécois et Québécoises au moindre coût.

Solidaire et en colère,

  
Signature

c.c. Monsieur Mario Thibodeau Régie de l'Énergie  
800 Place Victoria  
Tour de la Bourse, 2<sup>e</sup> étage Bureau 2.55  
Montréal (Qc) H4Z 1A2  
Fax. : (514) 864- 1779

c.c. Coalition des associations de consommateurs du Québec (CACQ)  
FAX : 514.362.0660 - Courriel : [cacq@consommateur.qc.ca](mailto:cacq@consommateur.qc.ca)

c.c. APIC Côte-Nord  
872, rue de Puyjalon  
Baie-Comeau (Qc) G5C 1N1  
FAX : 418 589-7088 - Courriel : [apic@globetrotter.net](mailto:apic@globetrotter.net)

Baie-Comeau, le 5-01-05

Monsieur Marjolin Dufour  
Député du comté de René Lévesque  
904 de Puyjalon  
Baie-Comeau, Québec, G5C 1N1

Objet : Opposition à la hausse des tarifs d'électricité demandée par Hydro-Québec

Monsieur Dufour,

En tant que contribuable, je tiens à vous exprimer toute ma colère et mon profond désaccord concernant la dernière demande d'Hydro-Québec de hausser les tarifs d'électricité au Québec. En effet, notre société d'État demande une troisième hausse consécutive de tarif en deux ans dans le seul objectif d'engranger des profits qui ne nous sont pas équitablement redistribués à la population québécoise.

Je crois que cette augmentation est régressive, abusive, et injustifiée. Comment notre société d'État, peut-elle encore nous demander des hausses de tarifs et du même souffle, dévoiler des profits records s'élevant à 1,8 milliards en 9 mois ?

Pour ces raisons, je souhaite, Monsieur le député, que vous interveniez auprès du gouvernement afin que la Régie de l'énergie respecte le pacte social stipulant que notre société d'État a encore le devoir d'offrir l'électricité à tous les Québécois et Québécoises au moindre coût.

Solidaire et en colère,

  
Signature

c.c. Monsieur Mario Thibodeau Régie de l'Énergie  
800 Place Victoria  
Tour de la Bourse, 2<sup>e</sup> étage Bureau 2.55  
Montréal (Qc) H4Z 1A2  
Fax. : (514) 864- 1779

c.c. Coalition des associations de consommateurs du Québec (CACQ)  
FAX : 514.362.0660 - Courriel : [cacq@consommateur.qc.ca](mailto:cacq@consommateur.qc.ca)

c.c. APIC Côte-Nord  
872, rue de Puyjalon  
Baie-Comeau (Qc) G5C 1N1  
FAX : 418 589-7088 - Courriel : [apic@globetrotter.net](mailto:apic@globetrotter.net)

Baie-Comeau, le 5 janvier 2005

Monsieur Marjolin Dufour  
Député du comté de René Lévesque  
904 de Puyjalon  
Baie-Comeau, Québec, G5C 1N1

Objet : Opposition à la hausse des tarifs d'électricité demandée par Hydro-Québec

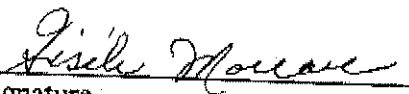
Monsieur Dufour,

En tant que contribuable, je tiens à vous exprimer toute ma colère et mon profond désaccord concernant la dernière demande d'Hydro-Québec de hausser les tarifs d'électricité au Québec. En effet, notre société d'État demande une troisième hausse consécutive de tarif en deux ans dans le seul objectif d'engranger des profits qui ne nous sont pas équitablement redistribués à la population québécoise.

Je crois que cette augmentation est régressive, abusive, et injustifiée. Comment notre société d'État, peut-elle encore nous demander des hausses de tarifs et du même souffle, dévoiler des profits records s'élevant à 1,8 milliards en 9 mois ?

Pour ces raisons, je souhaite, Monsieur le député, que vous interveniez auprès du gouvernement afin que la Régie de l'énergie respecte le pacte social stipulant que notre société d'État a encore le devoir d'offrir l'électricité à tous les Québécois et Québécoises au moindre coût.

Solidaire et en colère,

  
Signature

c.c. Monsieur Mario Thibodeau Régie de l'Énergie  
800 Place Victoria  
Tour de la Bourse, 2<sup>e</sup> étage Bureau 2.55  
Montréal (Qc) H4Z 1A2  
Fax. : (514) 864- 1779

c.c. Coalition des associations de consommateurs du Québec (CACQ)  
FAX : 514.362.0660 - Courriel : [cacq@consommateur.qc.ca](mailto:cacq@consommateur.qc.ca)

c.c. APIC Côte-Nord  
872, rue de Puyjalon  
Baie-Comeau (Qc) G5C 1N1  
FAX : 418 589-7088 - Courriel : [apic@globetrotter.net](mailto:apic@globetrotter.net)

Baie-Comeau, le 4 janvier 2005

Monsieur Marjolin Dufour  
Député du comté de René Lévesque  
904 de Puyjalon  
Baie-Comeau, Québec, G5C 1N1

Objet : Opposition à la hausse des tarifs d'électricité demandée par Hydro-Québec

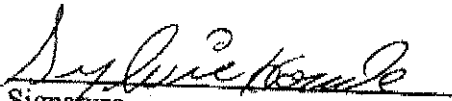
Monsieur Dufour,

En tant que contribuable, je tiens à vous exprimer toute ma colère et mon profond désaccord concernant la dernière demande d'Hydro-Québec de hausser les tarifs d'électricité au Québec. En effet, notre société d'État demande une troisième hausse consécutive de tarif en deux ans dans le seul objectif d'engranger des profits qui ne nous sont pas équitablement redistribués à la population québécoise.

Je crois que cette augmentation est régressive, abusive, et injustifiée. Comment notre société d'État, peut-elle encore nous demander des hausses de tarifs et du même souffle, dévoiler des profits records s'élevant à 1,8 milliards en 9 mois ?

Pour ces raisons, je souhaite, Monsieur le député, que vous interveniez auprès du gouvernement afin que la Régie de l'énergie respecte le pacte social stipulant que notre société d'État a encore le devoir d'offrir l'électricité à tous les Québécois et Québécoises au moindre coût.

Solidaire et en colère,

  
Signature

c.c. Monsieur Mario Thibodeau Régie de l'Énergie  
800 Place Victoria  
Tour de la Bourse, 2<sup>e</sup> étage Bureau 2.55  
Montréal (Qc) H4Z 1A2  
Fax. : (514) 864- 1779

c.c. Coalition des associations de consommateurs du Québec (CACQ)  
FAX : 514.362.0660 - Courriel : [cacq@consommateur.qc.ca](mailto:cacq@consommateur.qc.ca)

c.c. APIC Côte-Nord  
872, rue de Puyjalon  
Baie-Comeau (Qc) G5C 1N1  
FAX : 418 589-7088 - Courriel : [apic@globetrotter.net](mailto:apic@globetrotter.net)

Baie-Comeau, le 4 Janvier 2005

Monsieur Marjolin Dufour  
Député du comté de René Lévesque  
904 de Puyjalon  
Baie-Comeau, Québec, G5C 1N1

Objet : Opposition à la hausse des tarifs d'électricité demandée par Hydro-Québec


Monsieur Dufour,

En tant que contribuable, je tiens à vous exprimer toute ma colère et mon profond désaccord concernant la dernière demande d'Hydro-Québec de hausser les tarifs d'électricité au Québec. En effet, notre société d'État demande une troisième hausse consécutive de tarif en deux ans dans le seul objectif d'engranger des profits qui ne nous sont pas équitablement redistribués à la population québécoise.

Je crois que cette augmentation est régressive, abusive, et injustifiée. Comment notre société d'État, peut-elle encore nous demander des hausses de tarifs et du même souffle, dévoiler des profits records s'élevant à 1,8 milliards en 9 mois ?

Pour ces raisons, je souhaite, Monsieur le député, que vous interveniez auprès du gouvernement afin que la Régie de l'énergie respecte le pacte social stipulant que notre société d'État a encore le devoir d'offrir l'électricité à tous les Québécois et Québécoises au moindre coût.

Solidaire et en colère,

  
Signature

c.c. Monsieur Mario Thibodeau Régie de l'Énergie  
800 Place Victoria  
Tour de la Bourse, 2<sup>e</sup> étage Bureau 2.55  
Montréal (Qc) H4Z 1A2  
Fax. : (514) 864- 1779

c.c. Coalition des associations de consommateurs du Québec (CACQ)  
FAX : 514.362.0660 - Courriel : [cacq@consommateur.qc.ca](mailto:cacq@consommateur.qc.ca)

c.c. APIC Côte-Nord  
872, rue de Puyjalon  
Baie-Comeau (Qc) G5C 1N1  
FAX : 418 589-7088 - Courriel : [apic@globetrotter.net](mailto:apic@globetrotter.net)

Baie-Comeau, le 3 juin 2005

Monsieur Marjolin Dufour  
Député du comté de René Lévesque  
904 de Puyjalon  
Baie-Comeau, Québec, G5C 1N1

Objet : Opposition à la hausse des tarifs d'électricité demandée par Hydro-Québec

Monsieur Dufour,

En tant que contribuable, je tiens à vous exprimer toute ma colère et mon profond désaccord concernant la dernière demande d'Hydro-Québec de hausser les tarifs d'électricité au Québec. En effet, notre société d'État demande une troisième hausse consécutive de tarif en deux ans dans le seul objectif d'engranger des profits qui ne nous sont pas équitablement redistribués à la population québécoise.

Je crois que cette augmentation est régressive, abusive, et injustifiée. Comment notre société d'État, peut-elle encore nous demander des hausses de tarifs et du même souffle, dévoiler des profits records s'élevant à 1,8 milliards en 9 mois ?

Pour ces raisons, je souhaite, Monsieur le député, que vous interveniez auprès du gouvernement afin que la Régie de l'énergie respecte le pacte social stipulant que notre société d'État a encore le devoir d'offrir l'électricité à tous les Québécois et Québécoises au moindre coût.

Solidaire et en colère,

Lise Leduc  
Signature

c.c. Monsieur Mario Thibodeau Régie de l'Énergie  
800 Place Victoria  
Tour de la Bourse, 2<sup>e</sup> étage Bureau 2.55  
Montréal (Qc) H4Z 1A2  
Fax : (514) 864- 1779

c.c. Coalition des associations de consommateurs du Québec (CACQ)  
FAX : 514.362.0660 - Courriel : [cacq@consommateur.qc.ca](mailto:cacq@consommateur.qc.ca)

c.c. APIC Côte-Nord  
872, rue de Puyjalon  
Baie-Comeau (Qc) G5C 1N1  
FAX : 418 589-7088 - Courriel : [apic@globetrotter.net](mailto:apic@globetrotter.net)

Baie-Comeau, le 3 janvier 2005

Monsieur Marjolin Dufour  
Député du comté de René Lévesque  
904 de Puyjalon  
Baie-Comeau, Québec, G5C 1N1

Objet : Opposition à la hausse des tarifs d'électricité demandée par Hydro-Québec

Monsieur Dufour,

En tant que contribuable, je tiens à vous exprimer toute ma colère et mon profond désaccord concernant la dernière demande d'Hydro-Québec de hausser les tarifs d'électricité au Québec. En effet, notre société d'État demande une troisième hausse consécutive de tarif en deux ans dans le seul objectif d'engranger des profits qui ne nous sont pas équitablement redistribués à la population québécoise.

Je crois que cette augmentation est régressive, abusive, et injustifiée. Comment notre société d'État, peut-elle encore nous demander des hausses de tarifs et du même souffle, dévoiler des profits records s'élevant à 1,8 milliards en 9 mois ?

Pour ces raisons, je souhaite, Monsieur le député, que vous interveniez auprès du gouvernement afin que la Régie de l'énergie respecte le pacte social stipulant que notre société d'État a encore le devoir d'offrir l'électricité à tous les Québécois et Québécoises au moindre coût.

Solidaire et en colère,

Odette Boudreau  
Signature

c.c. Monsieur Mario Thibodeau Régie de l'Énergie  
800 Place Victoria  
Tour de la Bourse, 2<sup>e</sup> étage Bureau 2.55  
Montréal (Qc) H4Z 1A2  
Fax. : (514) 864-1779

c.c. Coalition des associations de consommateurs du Québec (CACQ)  
FAX : 514.362.0660 - Courriel : [cacq@consommateur.qc.ca](mailto:cacq@consommateur.qc.ca)

c.c. APIC Côte-Nord  
872, rue de Puyjalon  
Baie-Comeau (Qc) G5C 1N1  
FAX : 418 589-7088 - Courriel : [apic@globetrotter.net](mailto:apic@globetrotter.net)